

12 mar 2021 -12:27

Hommage aux victimes d'actes terroristes

À l'occasion du cinquième anniversaire des attentats du 22 mars 2016, le gouvernement fédéral, Brussels Airport et la STIB, en collaboration avec les associations de victimes Life4Brussels et V-Europe, rendront hommage à toutes les victimes d'actes terroristes, le 22 mars 2021. LL.MM. le Roi et la Reine ainsi que le Premier ministre participeront à cet hommage.

En matinée, à l'heure précise des attentats perpétrés à Brussels Airport et dans la station de métro Maelbeek, un moment de silence et de recueillement sera organisé sur les lieux de ces attentats.

À 12h15, une cérémonie sobre et chaleureuse de commémoration des victimes aura lieu au monument aux victimes d'actes terroristes, situé rue de la Loi à Bruxelles.

En raison des mesures sanitaires, seule une délégation restreinte de victimes et de représentants des services d'aide et d'intervention pourra assister à la cérémonie. Des mesures strictes seront observées et un scénario alternatif sera privilégié, qui placera les victimes au cœur de cette cérémonie. Soutien, compassion, espoir et union seront les fils rouges de cette cérémonie.

La cérémonie sera jalonnée de discours, d'une représentation artistique, de témoignages et d'un hommage aux victimes qui ont péri ou perdu un proche, qui ont été blessées ou qui ont souffert du fait d'actes terroristes en Belgique ou à l'étranger. Les victimes qui ne pourront pas être présentes physiquement lors de la cérémonie en raison des mesures sanitaires seront représentées de manière symbolique.

La cérémonie sera retransmise en direct sur plusieurs chaînes de télévision (RTBF, RTL-TVi, LN24, VRT, VTM, Play4, Play5 et Play6) et sur le site internet 22-03.be, pour que les victimes qui ne pourront être présentes puissent néanmoins suivre la cérémonie.

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Arlin Bagdat
Directeur général
+32 2 287 41 05
+32 478 32 91 47
arlin.bagdat@premier.fed.be